

## NOTE AUX RÉDACTIONS

## PROLONGATION DE LA PÉRIODE D'INSCRIPTION AUX CONCOURS DE RECRUTEMENT 2024

Mercredi 8 novembre 2023

Le ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse prolonge jusqu'au 7 décembre 2023 la période d'inscriptions aux concours de recrutement de la session 2024 pour permettre à un maximum de candidats de s'inscrire.

Cette prolongation des inscriptions concerne notamment les concours d'accès aux corps suivants :

- Professeur des écoles (CRPE),
- Professeur certifié (CAPES),
- Professeur d'EPS (CAPEPS),
- Professeur en lycée technologique (CAPET),
- Professeur en lycée professionnel (CAPLP),
- Professeur agrégé (Agrégation),
- Conseiller principal d'éducation (CPE),
- Psychologue de l'éducation nationale (PsyEn 1er et 2d degrés)

Retrouvez toutes les informations sen suivant ce lien :

https://www.devenirenseignant.gouv.fr/inscrivez-vous-aux-concours-de-recrutement-denseignants-1061

Voie principale pour devenir enseignant, le concours permet de construire une carrière au sein de l'Éducation nationale, avec une progression de rémunération continue et des perspectives professionnelles intéressantes. Des nouvelles mesures structurelles visant à mieux reconnaître le métier de professeur et contribuant à son attractivité sont en cours et viendront compléter la revalorisation salariale mise en place depuis la rentrée 2023 grâce à la hausse historique du budget du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse.

Cette prolongation concerne également l'ensemble des concours de recrutement et examens professionnels dont la période d'inscriptions a débuté le 3 octobre, à savoir les concours ouvrant l'accès aux corps des personnels d'encadrement du ministère, des personnels de la jeunesse et des sports, des attachés, des conseillers techniques de service social (CTSS), des médecins et des personnels de bibliothèques, ainsi que l'examen professionnel d'attaché principal d'administration, les examens professionnels de classe exceptionnelle et de classe supérieure de secrétaires administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur (SAENES) et les examens professionnels de la filière des bibliothèques.

## **Contact presse**

Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse

Tél: 01 55 55 30 10

Mél: spresse@education.gouv.fr www.education.gouv.fr/espace-presse https://twitter.com/Education\_Gouv